



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 6 avril 2021 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé  
Les conseillers et conseillères :  
Siège no 1 Jimmy Plourde  
Siège no 2 Carole Desbiens  
Siège no 3 Laurette Lévesque  
Siège no 4 Viateur Dubé  
Siège no 5 Nicholas Dubé  
Siège no 6 Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Michael Marmen, directeur général est aussi présent.

En raison des mesures liées à la pandémie et conformément aux recommandations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la séance s'est tenue à huis clos et par téléconférence. La population fut invitée à soumettre leurs questions à l'avance à l'administration municipale.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

21-04047 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

21-04048 Présentation du projet de la Luge géante par la CADL

À la demande du comité exécutif de la CADL, le conseil municipal a invité certains membres de la CADL assigné au dossier de faire une présentation virtuelle de leur projet de la Luge géante.

Le conseil accorde donc une période de temps en début de séance pour les fins de cette présentation et tient à remercier la CADL pour celle-ci.

21-04049 Procès-verbal de la réunion du 1er mars 2021

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021 soit adopté tel que rédigé.

21-04050 Comptes du mois de mars 2021

La liste des comptes du mois de janvier a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 6 avril et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 mars 2021	50 014,31 \$
Comptes payés d'avance	62 482,41 \$
<b>TOTAL</b>	<b>112 496,72 \$</b>



21-04051      Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 mars sont lus par Michael Marmen, directeur général.

21-04052      Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

a. Par Richard F. Dubé :

- MRC du Témiscouata, le 8 mars 2021 ;
- RIDT, le 17 mars 2021 ;
- CADL, le 11 mars 2021 ;

b. Par Carole Desbiens :

- Association sportive, le 25 mars 2021 ;

21-04053      Corporation des Hauts Sommets - Nouvelle entente triennale 2021-2023

**ATTENDU QUE** les municipalités membres se sont engagées à poursuivre le développement économique dans leur secteur par la création et la continuité d'une corporation de développement économique commune.

**ATTENDU QUE** la continuité d'une corporation de développement économique pourra assurer le soutien de l'entrepreneuriat et des initiatives de développement local ;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres souhaitent converger vers une vision à moyen et long terme du développement économique de leur municipalité respective,

**ATTENDU QUE** la mise en œuvre des orientations et actions de développement régional doit pouvoir jouir d'une vision et d'un soutien à moyen et long terme,

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la Corporation des Hauts Sommets a voté à l'unanimité les conditions de l'entente triennale ci-jointe

Il a été résolu ce jour que la durée de l'entente intermunicipale soit entérinée pour une période triennale, et ce pour la période commençant le 1er janvier 2021 et terminant le 31 décembre 2023.

**En conséquence,**

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata est l'un des membres fondateurs au regard de la Corporation des Hauts Sommets,

Il est proposé ce jour par Carole Desbiens, appuyé par Nicholas Dubé

**Que :**

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata entérine la nouvelle entente triennale avec la Corporation des Hauts Sommets, et ce pour la période commençant le 1er janvier 2021 et s'achevant le 31 décembre 2023 inclusivement, le tout selon les termes spécifiés en l'entente ci-jointe.

Aussi, et tel que défini par les termes de ladite entente, il est proposé par



Carole Desbiens appuyé par Nicholas Dubé que :

Le défraiement des cotisations annuelles de 2021 représentant 5\$ / capita soit effectué à la signature de celle-ci et sur réception d'une facture de cotisations.

Le montant des cotisations pour l'année 2021 s'élève à 3 695.00\$

21-04054      Rapport financier de la Corporation des Hauts Sommets

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil municipal a pris connaissance des résultats financiers de la Corporation des hauts sommets tel que présentés par Raymond Chabot et qu'il les approuve. Les revenus totalisent 65 393.00 \$ et les charges à 50 340.00\$ pour un surplus de 15 053\$.

21-04055      Demande de subvention - Programme d'aide à la voirie Locale  
volet Soutien- Entretien des routes locales 2021-2024

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement qu'une demande de subvention soit faite à Monsieur Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local - volet 3 - Entretien des routes locales pour les améliorations suivantes :

- Traitement de surface (pavage)
  - Rue Caron
  - Rue Jocelyn
- Égouts pluviaux et bordures
  - Rue Caron et Jocelyn
- Ajout de gravier :
  - Vieux Chemin Sud et Nord
  - Denonville
  - 9<sup>e</sup> Rang Nord et Sud
  - 10<sup>e</sup> Rang
  - 11<sup>e</sup> Rang, 13<sup>e</sup> Rang
  - Route Robichaud
  - Chemin Beaulieu
  - Chemin Couturier
  - Route Talbot
- Fossés et ponceaux :
  - 10<sup>e</sup> Rang
  - Route Robichaud
  - Vieux Chemin Sud et Nord
  - Chemin Beaulieu
  - 11<sup>e</sup> Rang, 13<sup>e</sup> Rang
  - Rue Principale

21-04056      Autorisation de signature pour la cession d'un lot  
21-04057

Suite à la vérification faite par Madame Élise Rousseau-Bérubé, Arpenteur-géomètre chez AG 360, il fut déterminé que le lot 3 583 445 appartenant à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata aurait dû être identifié comme étant la propriété de Madame Mercédès Lévesque (alors qu'il a été identifié comme étant la propriété de la Municipalité par effet de la Loi lors des travaux de rénovation cadastrale) ;

Cette affirmation repose sur un avis de fermeture de chemin en date du 6 février 1971 ainsi que les titres que détient Madame Lévesque.

Pour ces raisons, et puisque Madame Lévesque souhaite vendre sa propriété, il est proposé que la Municipalité règle la situation en acquiesçant au transfert du lot en question à Madame Lévesque. Une modification cadastrale pourrait régulariser la situation, mais cette procédure nécessiterait au-delà de 6 mois de délai. Le transfert nécessite que le conseil nomme une personne autoriser à



signer les documents nécessaires pour le compte de la Municipalité.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement de nommer Michael Marmen, directeur général, et Richard Dubé, Maire, comme représentants de la Municipalité, à signer les documents relatifs au transfert du lot en question.

21-04058      Rapport financier de la RIDT

Suite au document reçu du rapport financier 2020 de la Régie intermunicipale des déchets de la MRC de Témiscouata avec un total de recettes de 3 816 698 \$, un total de dépenses de 3 661 423 \$ et un excédent de 154 275 \$, l'excédent de fonctionnements non affecté s'élève à 849 622 \$ au 31 décembre 2020.

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata approuve le rapport financier tel que présenté.

21-04059      Semaine de l'action bénévole du 18 au 24 avril 2021

La semaine de l'action bénévole se tiendra du 18 au 24 avril 2020 sous le thème : « **Bénévoler, c'est chic – trouve ton style sur jebenevole.ca** ».

**ATTENDU QUE** les bénévoles sont une richesse inestimable pour notre communauté ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a besoin du bénévolat pour maintenir les services aux collectivités;

**ATTENDU QUE** notre Municipalité doit faire appel aux bénévoles pour supporter les activités de loisirs, de culture, de développement, de soutien aux personnes âgées. Etc.

**ATTENDU QUE** ces gens apportent une contribution d'une valeur inestimable tant au niveau monétaire, qu'en valeur humaine à notre municipalité;

Il est résolu unanimement la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata reconnaît l'action bénévole que la population réalise sur son territoire et tient à adresser à chaque bénévole impliqué dans leur collectivité, un petit mot bien simple, mais combien significatif de l'importance de leur travail; **MERCI !**

21-04060      Autorisation de demande de subvention à la MRC (Fond FRR) pour un projet de rénovation de la Salle des loisirs

Considérant que la Salle des loisirs nécessite des rénovations et un rafraîchissement des lieux ;

Considérant que suite à des évaluations de coûts de travaux d'améliorations, la municipalité a approuvé un budget de 20 000.00\$ pour appuyer le projet de rénovation des salles de bain et recouvrement du plancher de la Salle des loisirs;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyé par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata autorise son directeur général, Michael Marmen, à faire une demande de subvention à la MRC par l'entremise du fond FRR afin d'appuyer financièrement le projet intitulé « Amélioration et remise à point du plancher et des salles de bain du Centre des loisirs ».

21-04061      Survie de l'Église

Considérant la situation actuelle entourant l'avenir de l'Église, la sauvegarde du bâtiment, la capacité de la Fabrique de Saint-Honoré à voir aux besoins grandissants tout en opérant avec moins de ressources ;

Considérant la résolution reçue le 17 mars 2021 de la part de la Fabrique de Saint-Honoré, dans laquelle la Fabrique énumère les problématiques et la réalité des enjeux liés à la sauvegarde l'Église ;



Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata s'engage à étudier le dossier de l'Église et qu'elle s'engage à collaborer avec tous les organismes et les intervenants afin de trouver les meilleures pistes de solution pour la sauvegarde du bâtiment et sa viabilité à court et à long terme.

21-04062      Processus d'embauche pour le camp de jour 2021

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré mandate son directeur général, Michael Marmen et la conseillère, Carole Desbiens, pour les fins de sélection de candidats/candidates afin de combler les postes d'animateur en chef et aide-animateur en loisirs.

21-04063      Achat d'un afficheur de Vitesse

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré procède à l'acquisition de l'afficheur de vitesse proposé par l'entreprise Dickner, tel que décrit dans la soumission numéro 47090 pour la somme de 4 895.00\$ plus taxes. Cet achat était prévu au budget 2021, et le montant sera pris à partir du poste budgétaire 72-32—00-725.

21-04064      Désignation du signataire - projet de mise en commun d'équipement, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal - Engagement d'une ressource en loisir pour Saint-Pierre-de-Lamy et Saint-Honoré-de-Témiscouata

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté la résolution numéro 18-09236 par laquelle le conseil acceptait de partager une ressource en loisir avec la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy et d'être l'organisme responsable, dans le cadre du Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures et de services ou d'activités en milieu municipal du MAMOT (MAMH);

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que Michael Marmen, directeur général soit désigné pour représenter la Municipalité et pour signer les documents en lien avec la demande de subvention.

21-04065      Proposition de services professionnels d'Actuel Conseil Inc.

Considérant l'état des rues Jocelyn et Caron qui pour l'ensemble ne sont ni pavés ni muni d'un système de drainage des eaux pluviales ;

Considérant que la Municipalité souhaite faire du développement résidentiel et que l'accès à son projet de bocage passe par les rues Jocelyn et Caron ;

Considérant que la Municipalité est propriétaire de quelques lots sur la rue Caron et souhaite vendre ces lots afin de permettre du développement résidentiel ;

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata retienne la proposition d'honoraires professionnels pour des Plans et Devis de la part d'Actuel Conseil pour le projet de Drainage des eaux pluviales - Rues Jocelyn et Caron. La proposition est d'une valeur de 21 000.00\$ plus ta et cette somme sera prise à partir du poste budgétaire 72-100-00-001 Projets de développement.

21-04066      Nomination de signataires autorisés pour les ententes relatives au programme Rénovation Québec et le projet de la Villa de Saint-Honoré

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata autorise Monsieur Richard Dubé, Maire, et Monsieur Michael Marmen, directeur général, à signer l'entente de gestion du programme de Supplément au loyer à



intervenir entre la SHQ, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata et l'Office municipal d'habitation du Témiscouata dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

21-04067      Recouvrement de plancher salle des Loisirs

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyé par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré retienne les services de Décoration GL Inc. pour faire le recouvrement de plancher dans la salle des loisirs tel que prévu dans le la soumission numéro 8669, pour la somme de 19 739.65\$ taxes incluses, et tel que prévu au budget 2021 poste numéro 72-701-20-719-*Amélioration Édifice*.

21-04068      Période de questions

À 21h55, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont les suivants :

- Question concernant l'achat d'une rétrocaveuse pour la voirie ;
- Mention de l'état du Gazébo situé à la Villa Saint-Honoré.
- 

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 22 h, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

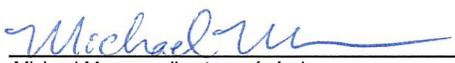
Richard F. Dubé, maire

Michael Marmen, directeur général

LISTES DES COMPTES  
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU  
6 AVRIL 2021

COMPTE DE MARS 2021		
43	Richard F. Dubé	- \$
102	Laboratoire BSL	240,83 \$
110	Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !	940,86 \$
112	Fonds de l'information foncière	20,00 \$
120	MRC de Témiscouata	50,00 \$
174	Journal Info Dimanche	346,08 \$
175	Stéphane Fortin	100,00 \$
182	Unité régionale du sport et du loisir du Bas Saint-Laurent	100,00 \$
224	Régie Intermunicipale des Déchets de Témiscouata	7 865,00 \$
254	Receveur général du Canada	980,95 \$
311	Buroplus	726,61 \$
314	Publi-Print	243,75 \$
342	Service de sécurité ADT	464,27 \$
338	Servitech	- \$
357	Marché St-Ho	21,00 \$
403	Atelier de Soudure Laurier Plourde	116,16 \$
405	Électronique Mercier	785,32 \$
411	Pièces d'autos Michaud Inc.	28,74 \$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	8 823,94 \$
447	Peterbilt Atlantic	- \$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	- \$
468	Automoteur R.D.L. Inc.	125,64 \$
491	Macpek	1 444,41 \$
496	Plomberie D. Lavoie	725,41 \$
514	Wurth	173,78 \$
550	Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc.	8 362,44 \$
612	Électricité SMP inc.	394,94 \$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	152,37 \$
642	Messer	67,21 \$
646	Carrefour du Camion de R-D-L	793,20 \$
675	M.R. Boucher	706,20 \$
679	Profix de l'Est	420,27 \$
682	Protek Hydraulique	72,95 \$
692	Martin Bastille Inc.	570,17 \$
706	Les Commerçants de la Chaudière	118,37 \$
713	Livraison M.L.	16,01 \$
719	Robitaille Équipements Inc.	162,11 \$
900	Josée Chouinard	- \$
754	VOHL Inc.	831,34 \$
799	Certified Laboratories	285,94 \$
805	Corporation des Hauts Sommets	135,00 \$
806	Coop Agro-Énergie de l'Est	2 761,21 \$
1066	Campor Environnement Inc.	108,47 \$
1285	Alarme Komtek Sécurité Inc.	578,10 \$
1330	Servlinks Communication	4 622,38 \$
1355	Josée Després	- \$
1357	Fernand Laterreur (9091-0514 Québec Inc.)	2 859,99 \$
1391	Remorquage 2000	385,17 \$
1367	Coopérative des paramédics du Grand-Portage	1 287,72 \$
	<b>TOTAL DES FACTURES À PAYER DE MARS 2021</b>	<b>50 014,31 \$</b>

LISTES DES COMPTES  
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU  
6 AVRIL 2021

<b>SALAIRES</b>			
SALAIRE DE MARS	48 861,92 \$		
REER Collectif	842,24 \$		
Avantages sociaux	5 570,67 \$		
CSST	743,30 \$		
ASSURANCES COLLECTIVES	1 356,55 \$		
<b>TOTAL DES SALAIRES:</b>	<b>57 374,68 \$</b>		<b>57 374,68 \$</b>
<b>BELL CANADA:</b>			
Bureau	207,65 \$		<b>207,65 \$</b>
<b>HYDRO-QUEBEC:</b>			
Edifice municipal	- \$		
Abri postal rue de la Gare	20,25 \$		
Étangs rue de la Gare	- \$		
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	- \$		
Station pompage PP2 - Près du 180, rue Principale	- \$		
Garage	- \$		
Poste incendie Saint-Honoré	- \$		
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	- \$		
Éclairage public	308,35 \$		
Croix lumineuse	20,25 \$		
Bibliothèque	- \$		
Parc 150e	- \$		
Loyer 99B	- \$		
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	718,80 \$		
Local Association sportive	- \$		<b>1 067,65 \$</b>
<b>VISA DESJARDINS</b>			
Cellulaire voirie	40,77 \$		
J.A. St-Pierre (remboursable par Association sportive)	890,97 \$		
Vidéotron	102,26 \$		
Mallage	56,97 \$		<b>1 090,97 \$</b>
<b>AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS</b>			
Frais de banque	88,95 \$		
CNESST (ajustement 2020)	304,87 \$		
Hydro-Québec (Installation de la lumière de rue)	505,89 \$		
Postes canada (Achat timbres autres)	- \$		
Samuel Lévesque (Avance peinturer camions)	1 800,00 \$		
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	41,75 \$		
Rénovation domiciliaire ou remboursement de taxes	- \$		<b>2 741,46 \$</b>
<b>Total des dépenses payées pendant le mois:</b>			<b>62 482,41 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>			<b>112 496,72 \$</b>
<p><b>CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :</b></p> <p>Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.</p> <p> Michael Marmen, directeur général</p> <p style="text-align: right;">Le 6 avril 2021</p>			